



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

COMPTE RENDU
du Conseil de la Communauté de
Communes

SÉANCE DU MERCREDI 10 FEVRIER 2021



Envoyé en préfecture le 15/02/2021

Reçu en préfecture le 15/02/2021

Affiché le

ID : 031-243100567-20210210-1602021-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

160-2021/ DÉCISIONS DU PRESIDENT CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 5211-10 DU CGCT

Le 10 février 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 2 février 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (40) : Alain ALBOUY ; Judith ARDON; Philippe BARBASTE, Jean-Louis BARREAU; Marie-Pierre BATIGNE; Alain BOURREL; Alexia BOUSQUET; Nelly CALMET ; Alain CHATILLON; Thierry CLAVEL; Robert CLERON; Pascale CONTE DUMAS; Isabelle COUTUREAU; Patricia DUSSENTY ;Christian FABRE; Michel FERRET; Catherine FEVRIER; Pierre FRAISSÉ; Bertrand GELI; Jean-Luc GOUXETTE; Laurent HOURQUET; Marie-Lise HOUSSEAU; Michel HUGONNET; Alain ITIER; Vincent JONQUIERES; Christian LAGENTE; Jean LAGOUTTE; François LUCÉNA; Martine MARÉCHAL; Alain MARY; Claude MORIN; Véronique OURLIAC; Christiane PALOSSE; Jean-Marie PETIT; Alain SARTORI; Alain SCHIMDT; Arielle SERIER-SERANGELI; Marie Hélène VAUTHIER; Annie VEAUTE; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Geneviève BRUNEL conseillère suppléante de Philippe DE LORBEAU ; Philippe LASMAN a donné procuration à Sébastien BARBASTE.

PROCURATIONS : (8) Caroline COMBES a donné procuration à Catherine FEVRIER ; Ghislaine DELPRAT a donné procuration à Bertrand GELI ; Christelle FEBVRE a donné procuration à Pascale COMTE DUMAS ; Thierry FREDE a donné procuration à Michel FERRET ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN LAMBERT a donné procuration à Laurent HOURQUET ; Caroline MARCHAND LE POITEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU; Charlotte TOUSSAINT a donné procuration à Alain SARTORI.

ABSENTS EXCUSES : (8) Christian AUSSENAC ; Laurent CALS ; Jean-Louis CLAUZEL ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Alain MALIGNON ; Gérard PINEL ; Angélique CABESTANY.

Secrétaire de séance : Alexia BOUSQUET

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 42

Votants : 50

160-2021/ DÉCISIONS DU PRESIDENT CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 5211-10 DU CGCT

Rapporteur : Marie-Lise HOUSSEAU

115-2020 : Site de la Montagne Noire – Signature de l'offre présentée par la société APAVE pour un montant forfaitaire de 4 500 € HT ainsi que 50.00€ HT par échantillon prélevé ; 25.00 € HT la grille Contrôle de l'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ; 90,00 € HT / croquis Supplément pour réalisation des schémas de repérage pour l'ensemble des locaux ; 350,00 € HT l'unité Visite(s) supplémentaire(s) pour estimation des quantités (repérage amiante avant travaux ou démolition), en cas de locaux non visités ou d'investigations complémentaires à réaliser.

116-2020 : Administration Générale -Informatique – Signature du devis proposé par MGS Informatique, pour un montant total de 544 € HT soit 652,80 €TTC correspondant à l'acquisition de webcam.

117-2020 : Administration Générale – signature de l'offre présentée par le Groupe Le Moniteur pour un montant de 1 060,80 € HT soit 1 272,96 €TTC correspondant à la publication de l'offre d'emploi dans la revue « La Gazette des Communes ».

118-2020 : Accueil de loisirs intercommunal – Télésurveillance Année 2021 – Signature de la reconduction du contrat conclu avec l'Agence Icare Sécurité pour un montant de 28,87€ HT soit 34,78 €TTC par mois correspondant à l'abonnement d'alarme et de télésurveillance.

119-2020 : Assistance et conseil en finances et fiscalités locales – Année 2021, 1^{ère} reconduction - Signature de la convention d'étude proposée par le cabinet conseil Ressources Consultant Finances pour un montant annuel de 6 680,24€ HT.

120-2020 : Administration Générale - Informatique - Signature des avenants proposés par XEFI, pour un montant de 44,27€ HT soit 53,12 € TTC mensuel correspondant contrat de maintenance matériel et le contrat OFFICE 365.

121-2020 : Site Saint Ferréol – Signature du contrat de prêt proposé par la Banque Postale pour un montant de 400 000 € correspondant à l'aménagement des aires de stationnement.

122-2020 : Crèche multi-accueils Intercommunal - Audit – Signature de l'offre proposée par CIG-J.L TROLLIET pour un montant de 3 240,00€ TTC correspondant à une analyse financière.

123-2020 : Crèche Multi-Accueil Intercommunal – Les doudous Blan - Signature du devis proposé par l'entreprise Somobois, pour un montant total de 1 747,20 € HT correspondant à la fourniture et à la main d'œuvre relative à la réparation de 8 portes.

124-2020 : Crèche - Multi-Accueil Intercommunal - Les p'tits clous – Signature du devis proposé par l'entreprise SAS Belaud, pour un montant total de 503,19 € HT correspondant à la fourniture et à la main d'œuvre relative à la réparation de la chaudière.

125-2020 : **Petite Enfance - Abélium Contrats 2021** – Signature de l'offre proposée par la Société ABELIUM pour un montant annuel de 3 782,72€ HT correspondant aux prestations informatiques d'hébergement et de maintenance.

126-2020 : **Urbanisme - Système d'Information géographique (SIG)** - Signature de l'offre proposée par la Société SOGEFI pour un montant de 5 477,92 € HT correspondant au contrat de maintenance des logiciels (incluant mise à jour annuelle des données) pour l'année 2021.

127-2020 : **Administration Générale - Assurances** – Signature du marché public relatif au lot n°1 risques automobiles, avec l'entreprise PILLIOT, pour un montant de prime annuelle de 653,44 € HT soit 789,26€ TTC, pour une durée de 5 ans ferme (soit fin 31-12-2025), soit 3 946,30 € TTC sur la durée totale du marché.

Signature du marché public relatif au lot 2 dommages aux biens, avec l'entreprise GROUPAMA D'OC pour un montant de prime annuelle de 4 071,04€ HT, soit 4 458,60€ TTC, pour une durée de 5 ans ferme (soit fin 31-12-2025), soit 22 293€ TTC sur la durée totale du marché,

Signature du marché public relatif au lot 3 Responsabilité civile incluant l'aérodrome, avec l'entreprise SMACL Assurance, pour un montant de prime annuelle de 11 189,42€ HT, soit 12 196,47€ TTC, et pour une durée de 5 ans ferme (soit fin 31-12-2025), soit 60 982,35€ TTC sur la durée totale du marché,

Signature du marché public relatif au lot 4 protection juridique de la communauté de communes et protection fonctionnelle des agents et des Elus avec l'entreprise 2C COURTAGE, pour un montant de prime annuelle de 460,11€ HT, soit 521,77€ TTC, et pour une durée de 5 ans ferme (soit fin 31-12-2025), soit 2 608,85€ TTC pour la durée totale du marché.

128-2020 : **Crèche - Multi accueil Intercommunal – Les lutins sorèziens** - Litige relatif aux travaux de reprise de l'entreprise Clerc (Lot n°6) – Signature de l'offre proposée par l'entreprise Somobois pour un montant de 410,28 € HT correspondant aux travaux de reprise.

129-2020 : **Administration Générale -Site Internet** - Signature de l'offre proposée par VENALIS INTERACTIVE pour un montant global de :

- 16 360,00 € HT correspondant à la conception du site internet et les options associées,
- 1 636,00 € HT pour l'hébergement et la maintenance la première année (1 986,00 € HT les années suivantes selon le contrat d'hébergement et de maintenance associé).

01-2021 : **Aire d'accueil des gens du voyage** –Signature du devis proposé par l'entreprise SAGELEC Garrigues, pour un montant total de 3 264,63 € HT correspondant à la fourniture et à la main d'oeuvre relative aux opérations de mise en conformité des installations électriques.

02-2021 : **Urbanisme** – Signature du devis proposé par la société INETUM Software France pour un montant total de 689,37 € HT correspondant à la prolongation exceptionnelle de l'hébergement du logiciel Cart@ds et Intr@géo pour une durée de trois mois allant du 1er janvier 2021 au 31 mars 2021.

Envoyé en préfecture le 15/02/2021

Reçu en préfecture le 15/02/2021

Affiché le



ID : 031-243100567-20210210-1602021-DE

03-2021 : Saint-Ferréol - Base de Loisirs – Signature du devis proposé par l'entreprise VISIORESO, pour un montant total de 2 310,00 € HT correspondant à un repérage des réseaux enterrés sur site et à l'établissement d'un plan de récolement.

04-2021 : Administration Générale – Informatique Signature de l'offre proposée par la Société Berger Levraut pour un montant total de 2 520,00 € TTC correspondant à la formation complémentaire du logiciel e.magnus gestion de paie.

05-2021 : Administration Générale -Informatique — Signature de l'offre proposée par la Société Berger Levraut pour un montant total de 654€ HT correspondant à la maintenance annuelle BL Dématérialisation des Actes.

06-2021 : Véhicule de service - Signature des contrats de location longue durée proposée par SAS MAUREL 31 pour un montant de 9 116.16 € TTC correspondant aux loyers des 2 véhicules Peugeot 208 pour 24 mois.

07-2021 : Crèche - Multi-accueil – Les p'tits Clous – Signature de l'offre proposée par Sol'ID SARL d'Architecture pour un montant forfaitaire total de 15 006,30 euros € HT, correspondant à la mission de maîtrise d'œuvre confiée au groupement pour la réhabilitation l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

08-2021 : Urbanisme- Signature du marché public relatif à l'acquisition et la maintenance d'un logiciel d'instruction des autorisations d'urbanisme, de dématérialisation de l'instruction et des prestations associées, avec l'entreprise SIRAP pour un montant minimum de 34 769 € HT (correspondant à la part fixe du bordereau des prix unitaires) et un montant maximum de 41 469 € HT (correspondant à la part fixe et à la part variable bordereau des prix unitaires).

Après avoir pris connaissance des informations présentées,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

PREND ACTE des décisions du président

Ainsi délibéré, le 10 février 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





Envoyé en préfecture le 15/02/2021
Reçu en préfecture le 15/02/2021
Affiché le
ID : 031-243100567-20210210-1612021-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

161-2021/ ORGANISATION EN DISTANCIEL DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (annexe)

Le 10 février 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 2 février 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (40) : Alain ALBOUY ; Judith ARDON; Philippe BARBASTE, Jean-Louis BARREAU; Marie-Pierre BATIGNE; Alain BOURREL; Alexia BOUSQUET; Nelly CALMET ; Alain CHATILLON; Thierry CLAVEL; Robert CLERON; Pascale CONTE DUMAS; Isabelle COUTUREAU; Patricia DUSSENTY ;Christian FABRE; Michel FERRET; Catherine FEVRIER; Pierre FRAISSÉ; Bertrand GELI; Jean-Luc GOUXETTE; Laurent HOURQUET; Marie-Lise HOUSSEAU; Michel HUGONNET; Alain ITIER; Vincent JONQUIERES; Christian LAGENTE; Jean LAGOUTTE; François LUCÉNA; Martine MARÉCHAL; Alain MARY; Claude MORIN; Véronique OURLIAC; Christiane PALOSSE; Jean-Marie PETIT; Alain SARTORI; Alain SCHIMDT; Arielle SERIER-SERANGELI; Marie Hélène VAUTHIER; Annie VEAUTE; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Geneviève BRUNEL conseillère suppléante de Philippe DE LORBEAU ; Philippe LASMAN a donné procuration à Sébastien BARBASTE.

PROCURATIONS : (8) Caroline COMBES a donné procuration à Catherine FEVRIER ; Ghislaine DELPRAT a donné procuration à Bertrand GELI ; Christelle FEBVRE a donné procuration à Pascale COMTE DUMAS ; Thierry FREDE a donné procuration à Michel FERRET ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN LAMBERT a donné procuration à Laurent HOURQUET ; Caroline MARCHAND LE POITEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU; Charlotte TOUSSAINT a donné procuration à Alain SARTORI.

ABSENTS EXCUSES : (8) Christian AUSSENAC ; Laurent CALS ; Jean-Louis CLAUZEL ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Alain MALIGNON ; Gérard PINEL ; Angélique CABESTANY.

Secrétaire de séance : Alexia BOUSQUET

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 42

Votants : 50

161-2021/ ORGANISATION EN DISTANCIEL DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (annexe)

Rapporteur : Marie-Lise HOUSSEAU

- Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020,
- Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Considérant la possibilité d'organiser les réunions de l'organe délibérant par téléconférence afin d'assurer la continuité du fonctionnement de l'intercommunalité durant l'état d'urgence sanitaire et aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Dans ce cadre, il est proposé à l'assemblée de déterminer les modalités de convocation et d'organisation des séances du conseil communautaire en téléconférence : les convocations, l'ordre du jour et les projets de délibérations feront l'objet d'un envoi dématérialisé à l'adresse courriel de chaque membre de l'assemblée délibérante selon les mêmes modalités que celles utilisées depuis la mise en place de la dématérialisation des dossiers du conseil communautaire. La convocation précisera les éléments techniques (permettant les connections et tout élément informatique en lien avec la dématérialisation) utiles aux conseillers communautaires pour participer à la séance en distanciel.

Après avoir pris connaissance de la proposition de réunion en téléconférence et des modalités techniques de convocation et d'organisation des séances du conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE les possibilités d'organisation des séances du conseil communautaire en téléconférence,

APPROUVE les modalités techniques telles que présentées,

AUTORISE le Président à modifier et adapter les modalités techniques d'organisation des séances en fonction des évolutions techniques (numériques, informatiques, dématérialisation,...) et juridiques .

AUTORISE le Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Ainsi délibéré, le 10 février 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOUR UET



Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois

20, rue Jean Moulin 31250 Revel ♦ 05.62.71.23.33 ♦ accueil@revel-lauragais.com ♦ www.revel-lauragais.com



Envoyé en préfecture le 15/02/2021

Reçu en préfecture le 15/02/2021

Affiché le

ID : 031-243100567-20210210-1622021-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

162 -2021/ OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL : ACTUALISATION COLLEGE DES ELUS

Le 10 février 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 2 février 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (40) : Alain ALBOUY ; Judith ARDON; Philippe BARBASTE, Jean-Louis BARREAU; Marie-Pierre BATIGNE; Alain BOURREL; Alexia BOUSQUET; Nelly CALMET ; Alain CHATILLON; Thierry CLAVEL; Robert CLERON; Pascale CONTE DUMAS; Isabelle COUTUREAU; Patricia DUSSENTY ;Christian FABRE; Michel FERRET; Catherine FEVRIER; Pierre FRAISSÉ; Bertrand GELI; Jean-Luc GOUXETTE; Laurent HOURQUET; Marie-Lise HOUSSEAU; Michel HUGONNET; Alain ITIER; Vincent JONQUIERES; Christian LAGENTE; Jean LAGOUTTE; François LUCÉNA; Martine MARÉCHAL; Alain MARY; Claude MORIN; Véronique OURLIAC; Christiane PALOSSE; Jean-Marie PETIT; Alain SARTORI; Alain SCHIMDT; Arielle SERIER-SERANGELI; Marie Hélène VAUTHIER; Annie VEAUTE; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Geneviève BRUNEL conseillère suppléante de Philippe DE LORBEAU ; Philippe LASMAN a donné procuration à Sébastien BARBASTE.

PROCURATIONS : (8) Caroline COMBES a donné procuration à Catherine FEVRIER ; Ghislaine DELPRAT a donné procuration à Bertrand GELI ; Christelle FEBVRE a donné procuration à Pascale COMTE DUMAS ; Thierry FREDE a donné procuration à Michel FERRET ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN LAMBERT a donné procuration à Laurent HOURQUET ; Caroline MARCHAND LE POITEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU; Charlotte TOUSSAINT a donné procuration à Alain SARTORI.

ABSENTS EXCUSES : (8) Christian AUSSENAC ; Laurent CALS ; Jean-Louis CLAUZEL ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Alain MALIGNON ; Gérard PINEL ; Angélique CABESTANY.

Secrétaire de séance : Alexia BOUSQUET

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 42

Votants : 50